



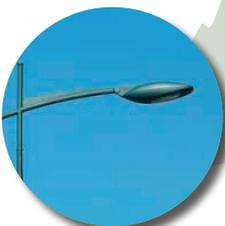
→p.4

Improviser,
C'est animer le village



→p.6

Entretenir,
C'est conserver le patrimoine



→p.8

Gérer,
C'est économiser l'énergie

Sommaire

- ◆ Les vœux du conseil municipal
- ◆ Les associations
- ◆ Le CCAS
- ◆ Les travaux
- ◆ L'éclairage public
- ◆ En bref

Le mot du maire et les voeux du conseil municipal

« Celui qui désespère des événements est un lâche, mais celui qui espère en la condition humaine est un fou ».
Albert Camus.
Chers concitoyens.

Le 14 juillet au soir, à Nice, au cœur du bel été, la mort endeuillait de nombreuses familles qui venaient assister au feu d'artifice en l'honneur de la République, semant dans sa route le chagrin et l'insécurité.

Comme il est difficile de commencer ainsi le mot du maire, par le deuil et la souffrance, mais comme il serait indigne de taire cette malheureuse continuité avec les attentats précédents. Combien sont faibles les démocraties devant la violence, le mépris des lois et des règles élémentaires de la vie, devant le mépris de l'humain.

Comment faire mentir le mot de Camus placé en exergue ? Comment ne pas douter de l'humanité quand des faits aussi cruels nous atteignent directement. Quand des discours de plus en plus durs, de plus en plus violents emplissent nos médias. 2016 sera donc encore une année que nous retiendrons pour sa cruauté dans un siècle qui devait être celui de l'esprit.

2016 voit la France s'engager dans un conflit qui dure et fait d'innombrables victimes, entraînant dans son sillage l'effroyable violence de la guerre et son immense cortège de réfugiés que l'Europe ne sait toujours pas accueillir. L'Europe dont les idéaux sont bousculés avec le « Brexit » et la sortie annoncée de l'Angleterre.

2016, et la vie du vaste monde s'engage sur des voies inconnues avec les élections présidentielles aux USA et le durcissement des régimes politiques en Turquie, en Hongrie, en Autriche ... En filigrane, la peur des autres, le repli sur soi, la xénophobie.

Sécurité, peur des lendemains, chômage, culture et civilisation, mondialisation ...

Autant de thèmes qui sans doute illustreront la future campagne présidentielle et l'élection des députés. Ce sont les rendez-vous politiques du printemps 2017 et notre devoir de citoyen plus que jamais sera nécessaire. Dans quel sens les résultats iront-ils ?

Beaucoup de questions sans réponses, beaucoup d'interrogations pour un avenir que l'on peine à imaginer lumineux.

A plus petite échelle, et plus sobrement, notre univers évolue : Au premier janvier, ECLA s'agrandit par fusion avec la communauté de communes du val de Sorne. Plus de communes, plus d'habitants, plus de compétences. Certainement. Mais plus d'efficacité et de services ? Plus de proximité avec les habitants des villages ?

A Pannessières, compte tenu de nos possibilités financières, nous nous sommes attachés au cours de l'année passée à des réalisations de peu d'envergure, mais tournées vers ce qui est directement utile, avec le souci de l'entretien de ce qui existe.

Moins de fleurs, moins d'éclairage la nuit, mais aussi moins de rentrées d'argent. Nous sommes à l'heure des choix pour éviter une hausse des impôts tout en conservant un village en bon état, avec une voirie entretenue et un environnement d'une grande propreté que nous devons au travail de Benoit, assisté cet été par Eric. C'est dans ce sens que nous souhaitons poursuivre notre mandat, en gardant autant que possible un pouvoir de décision sur nos projets.

Que les membres du Conseil Municipal, le personnel communal, les volontaires du Centre Communal d'Action Sociale soient remerciés pour leur travail. Ils œuvrent dans le même sens pour que vive Pannessières. Je n'oublie pas Claude Chamouton et Michèle Lafosse qui sont présents chaque fois que l'on sollicite leurs compétences.

Au nom du Conseil Municipal, et pour tous les habitants du village, je forme les vœux les plus sincères de belle et heureuse année 2017, une année que je souhaite enfin porteuse de paix et de bonheur de vivre.

Le Maire

Maurice MONNET

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mercredi	de 14 h à 17 h
Jeudi	de 9 h à 12 h
Vendredi	de 10 h à 12 h
	de 14 h à 17 h

Permanence du Maire et de ses adjoints :

Vendredi de 18h à 19 h

Tél : 03.84.43.18.02

Mail : mairie.pannessieres@wanadoo.fr



L'association de chasse

Le samedi 12 Novembre, les sociétés de chasse de Pannessières et Lavigny se sont réunies pour organiser un safari chasse aux faisans sur les deux communes regroupées pour l'occasion. En effet, une trentaine de chasseurs et leurs invités ont découvert le territoire de plaine entre les toupes de Pannessières et les carrières de Lavigny après avoir effectué un lâcher de 56 faisans . Une matinée bien chargée pour nos compagnons à quatre pattes qui ont du fouiller chaque bosquet, haie, bois à la quête de volatiles ; avec la surprise de voir un lièvre délogé de son gîte. C'est autour d'une choucroute bien chaude que nous nous sommes retrouvés à la cabane de chasse de Lavigny pour faire le bilan de notre sortie et se remémorer le récit de situations semblables dans le passé.

G. Monneret



Beaujolais nouveau

La dégustation du beaujolais nouveau est une belle occasion de se retrouver et de partager un moment de convivialité. C'est tout naturellement que les chasseurs de l'ACCA, en qualité d'association à part entière au village, ont pris le relais pour organiser cette manifestation dans son édition 2016, avec le soutien de l'ALC.

Le 18 Novembre à la salle polyvalente se sont réunis une cinquantaine d'amateurs de bons moments, autour d'un repas accompagné d'un vin certes primeur, mais malgré tout très bon. Il est toujours gratifiant de voir un travail associatif et bénévole récompensé par la présence de nombreux participants. Une belle occasion de garder vivante notre ruralité. Un grand merci à tous pour cette convivialité.

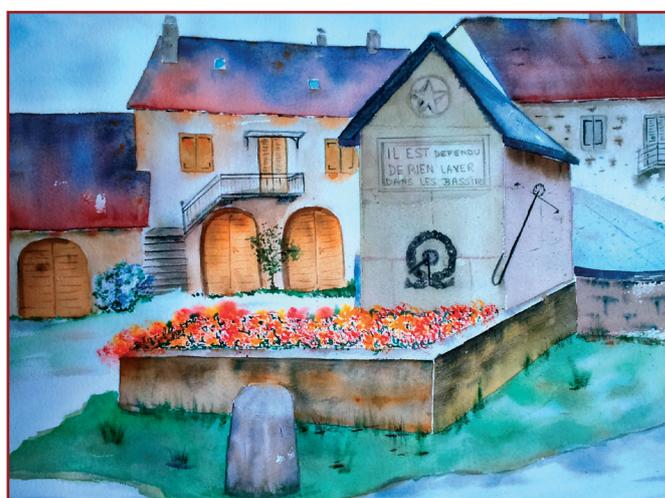


Vie sociale et culturelle : deux expositions et une manifestation sont venues réveiller la vie du village

Nous avons relaté dans le bulletin de juillet les manifestations du printemps, notamment l'exposition de photos. Le 8 mai, sous la houlette de Daniel Tabel, le village ancien revivait par ses clichés et ses cartes postales.

L'automne fut également riche en manifestations culturelles. Les 17 et 18 septembre, les journées du Patrimoine se déroulent dans le village, organisées par Madame Bachelier et l'Association de Défense du Patrimoine de la vallée de la Vallière. Une riche exposition dédiée aux outils traditionnels de la fabrication du conté est présentée dans les locaux du foyer, alors qu'au même moment a lieu sur la place la fabrication d'un fromage de conté grandeur nature.

Dans le même temps, en mairie, les peintres amateurs de Madame Gérard exposent leurs travaux sur le thème du village : de nombreuses vues de Pannessières, essentiellement réalisées en aquarelles. De véritables talents qui ont la gentillesse de laisser quelques unes de leurs œuvres pour décorer la salle de mairie. Que toutes ces artistes en soient remerciées.



Halloween

C'est à la tombée de la nuit d'un samedi soir du mois d'octobre, que d'inquiétantes silhouettes ont sillonné les rues embrumées du village, à l'affût de maisons aux vitrages encore éclairés.

Nous avons trouvé à nos portes différents vampires, sorcières, fantômes et squelettes venus quémander des friandises ...

Une initiative prise par les plus jeunes du village pour animer et faire honneur à une tradition venant ... d'outre tombe - mais surtout d'un autre continent - et réchauffer une soirée hivernale.

G. Monneret



Le C.C.A.S

La fête de Noël



Cette année, c'est dans les locaux de la mairie que les enfants de Pannessières et leurs parents se sont retrouvés le samedi 3 décembre. La soirée a débuté avec Mamie Fifi accompagnée de ses marionnettes pour un spectacle musical qui a ravi les plus jeunes, avant que le Père Noël ne fasse son apparition, la hotte bien garnie de cadeaux.

Enfin, tout le monde s'est rassemblé autour des gâteaux, des clémentines, des papillotes et des boissons afin de partager un sympathique moment de convivialité. Merci à ceux et celles qui ont participé à l'organisation de la soirée, la confection des gâteaux et un merci tout particulier à Laurent Tonetti pour sa contribution au caractère traditionnel de la fête.

Le séjour des séniors

Comme chaque année, la commune et le CCAS de Perrigny en partenariat avec l'Association Nationale des Chèques Vacances organise un séjour pour les retraités (ou sans emploi) de plus de 60 ans des communes de Perrigny et Pannessières.

En juin 2016, la montagne était à l'honneur avec une destination dans les Hautes-Alpes dans la région d'Embrun et du lac de Serre-Ponçon.

Pour 2017, un séjour en pays Catalan est proposé du 10 au 17 juin, à la découverte d'une région entre mer et montagne, d'une grande richesse historique et culturelle, avec un hébergement dans la cité lacustre de Port-Barcarès dans les Pyrénées Orientales.

Outre les cités françaises de Collioure, Port-Barcarès ou encore Port-Leucate, les participants seront conviés à une excursion au cœur de la Costa Brava espagnole à la découverte du parc naturel du Cap de Creus et de la baie de Rosas à bord d'un catamaran à vision sous-marine.

La gastronomie locale sera bien sûr au rendez-vous avec la visite des vignobles, la dégustation de spécialités catalanes ou encore la rencontre avec un ostréiculteur.

Pour plus de renseignements sur le séjour 2017, contacter Sara Gallasso au 06 28 07 27 90.



Les travaux



Travaux de voirie

Chemin de Cluzon : Depuis longtemps déjà, ce chemin - un peu secret, terrain de jeu des écoliers d'autrefois – était en mauvais état. Classé par la commission voirie et les services d'ECLA comme étant à réhabiliter, la décision est prise de le reprofiler entièrement et de profiter des travaux pour collecter les eaux de pluie. Après accord de la famille Puyfagès, une nouvelle canalisation est installée qui drainera les eaux de ruissellement. Les propriétaires des diverses cours décident dans le même temps de profiter de la présence des entreprises pour faire poser un enrobé sur ce qui était autrefois des places à fumier ou des jardins. Ainsi, les eaux de ruissellement peuvent être mieux dirigées et les graviers ne viendront plus encombrer les différents regards. Une opération qui donne un visage plus attrayant à ce petit quartier que les propriétaires auront à cœur d'entretenir et de fleurir à leur gré. Une opération cependant lourde à supporter pour les finances de la commune. En effet, si ECLA prend à sa charge la direction des travaux et l'avance de financement de la partie enrobé (payable par la commune en 36 ans ...) et le SIAAL quelques canalisations, Pannessières pour sa part est responsable financièrement des travaux d'enfouissement des canalisations réalisés par les hommes de la société EIFFAGE pour la somme de 5534 € HT. Notons la difficulté technique des travaux, les habituels engins ne pouvant travailler dans un si petit espace. Bravo et merci aux employés qui ont su mener à bien le chantier sans rien détériorer d'existant.

Ruelle des Magniens : Le diagnostic est le même pour cette petite rue, en forte pente, et qui de ce fait était largement dégradée par les eaux de pluie. Les travaux sont du même ordre que sur le chemin de Cluzon, à part le fait qu'un peu plus d'espace a permis d'utiliser des engins plus lourds et plus efficaces, notamment dans la partie la plus haute de la rue où il a fallu refaire le soubassement de la chaussée. Nouvelles canalisations et un caniveau grille qui traverse le bas de la rue pour limiter le ruissellement, nouveau regard rue du Haut pour éviter les mauvaises odeurs, couche d'enrobé : la ruelle a fait peau neuve.

A la Chaumette : les forts orages de ce printemps ont montré la fragilité et les limites du système d'évacuation des eaux de ruissellement, notamment face à l'entrée de la cour de la maison Sudan. Une grille est placée trop haut pour pouvoir absorber l'eau en provenance de la rue. Elle sera abaissée et des cunettes installées en bord de chaussée afin d'éviter en partie le débordement lors des plus fortes pluies.

Décision avait été prise d'aménager la salle basse du foyer afin qu'elle puisse accueillir des personnes handicapées dans des conditions conformes à la loi. Un projet en trois volets a été déposé et des subventions obtenue du côté de l'Etat. Il s'agit de créer un parking chemin de La Mouille et de modifier les toilettes et le bar afin qu'ils soient accessibles en fauteuil. Les travaux peuvent s'étaler sur trois années. Benoit a entrepris la démolition des toilettes et l'aménagement du bar. L'entreprise « La maison de la Pose » est chargée des travaux pour un devis de 2829 € 50 HT. Ainsi notre salle gardera son utilité.

Les travaux

[Le mur du cimetière](#) présentait cet automne des signes de faiblesse côté route : un parement du mur menaçait de s'écrouler. Il a fallu agir rapidement. Benoit et Eric ont donc démonté le mur en classant les pierres par rangs. C'est Cédric Belfy de l'entreprise Palanghi qui très rapidement est venu remonter le mur et le renforcer par du béton. Le travail a été particulièrement rapide et soigné pour un coût de 2978 € HT. Merci à Cédric pour cet ouvrage.

[Le mur de soutènement du parking du Meix Dagay](#) s'est également effondré cet automne dans la propriété de M. Celar. C'est un mur en pierres sèches qui avait pourtant été rénové il y a quelques années par une entreprise de réinsertion sous compétence d'ECLA. Il sera réparé en fin d'année par les services de la communauté d'agglomération.

Travaux projetés

Un premier ensemble comprend plusieurs travaux :

La réfection du toit du garage de la mairie sera effectuée au printemps par l'entreprise MOREL pour un devis de 3350 € HT.

Le parking handicapé chemin de La Mouille, face à la porte de la salle du foyer, est également prévu pour le début d'année. Il sera réalisé par l'entreprise PETITJEAN pour un devis de 1350 € HT.

Enfin, le parking rue du Meix Dagay sera agrandi par nos soins. Une bordure béton sera fournie par l'entreprise TGDR pour un devis de 1146 € HT.

Le second ensemble porte sur deux opérations qui peuvent s'inscrire dans un contrat de ruralité, dispositif mis en place par l'état, élaboré par le Pays Lédonien et qui propose d'aider les projets des communes dans plusieurs domaines, dont les transports, la mobilité et la cohésion sociale. Dans ce cadre il semble possible d'intégrer la réfection de la salle du haut du foyer et la construction d'un abri à La Lième et d'un parking pour les bus. Ces projets souffrent aujourd'hui de l'amenuisement des dotations financières. Cette opération en faveur de la ruralité pourrait éventuellement permettre d'obtenir des crédits. Nous pourrions alors procéder à une rénovation des plafonds - pour limiter les phénomènes de résonance - et des murs de la salle. A La Lième, l'aménagement de l'ancien lavoir permettrait de créer l'abri bus.

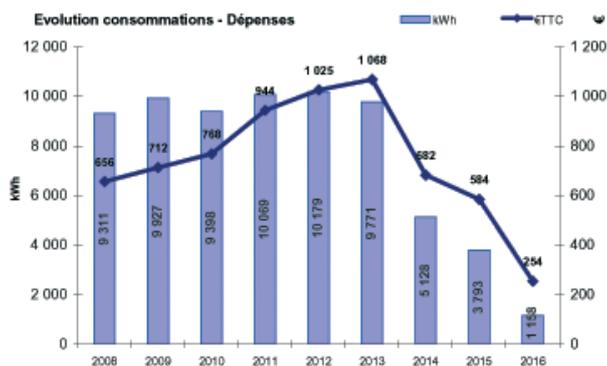
Eclairage public et autres façons de réaliser des économies

L'argent, toujours l'argent. Le nerf de la guerre dit-on. Mais aussi le nerf de toute activité, de tout projet, de toute réalisation. Et Pannessières n'échappe pas à cette loi. Et Pannessières comme toutes les communes de France voit ses revenus s'amoinrir, notamment du côté des dotations de l'état. Certes, pour entretenir notre patrimoine et subvenir aux besoins courants, nous avons droit à quelques subventions départementales ou autres. Mais elles ne suffisent pas. Il faut donc avoir recours aux économies, diminuer notre « train de vie », limiter nos projets et ne se résoudre qu'à réaliser l'essentiel, c'est-à-dire l'entretien de l'existant : voirie, réseaux, bâtiments ...

Nous avons donc du rechercher ce qui pourrait diminuer nos dépenses. Deux secteurs ont retenu notre attention, deux secteurs qui ne nous ont pas parus essentiels et pour lesquels les dépenses ont été réduites : l'éclairage public et le fleurissement. Les sommes allouées aux plantations ont été diminuées de moitié, avec pour conséquence moins de massifs de fleurs, mais aussi moins d'heures passées à leur entretien. Avec un appel discret mais réel aux bonnes volontés qui souhaitent que leur lieu de vie soit plus agréable

...
D'autre part, la réduction de l'éclairage public, même si le bilan n'est pas encore complet, semble apporter de vraies économies, comme le montre l'exemple ci-joint. Sans compter le moindre coût de l'entretien, et notamment du changement moins fréquent des ampoules. Un aménagement des horaires de la période d'extinction (minuit – six heures) à la demande de nombreux usagers, vient d'être mise en place. Souhaitons que ces économies puissent permettre d'équilibrer un budget sans que l'on modifie les taux d'imposition locaux, seul levier permettant de créer plus de recettes.

Exemple : évolution de la consommation électrique de l'éclairage de La Lième



Graphique réalisé par les services d'ECLA.

La baisse de la consommation en 2014 et 2015 correspond au changement des lampes.

La baisse de la consommation en 2016 correspond à la baisse de la durée de fonctionnement.

En bref

Affouage 2016 - 2017

Cet hiver, treize affouagistes se partagent les coupes 6 et 7 faciles à exploiter et dont les arbres à abattre ont été soigneusement identifiés par Madame Delorme, Garde ONF, et par une équipe de volontaires. Par contre, les couronnes des arbres abattus parcelles 18 et 23 présentent de réelles difficultés d'accès. Il est envisagé d'organiser une corvée entre tous les affouagistes pour tirer les houppiers sur le chemin afin de pouvoir les façonner et les débarder. Soyez prudents dans votre travail !

Etat civil

Naissance de Raphaël Goursaud le 03 août et de Lily-Rose Lopez le 14 novembre.

Décès de Gentet Marcel le 20 octobre, de Taryné épouse Grasset Francette le 19 décembre, De Tissot Jean-Claude le 29 décembre et de Bois François le 03 janvier.

Mariage de Cédric Belfy et de Harmony Viennet le 27 août.